



Le SNAPS, réuni en conseil national au CREPS de Reims du 18 au 21 mars 2019,

- ✓ **condamne** l'amateurisme des travaux sur la nouvelle gouvernance, sans mesure des incidences concrètes au niveau local,
- ✓ **condamne** les annonces successives contradictoires frôlant le ridicule, qui décrédibilisent le ministère des sports
- ✓ **dénonce** le flou de la répartition des compétences et des prérogatives entre le ministère des sports et l'agence en création
- ✓ **conteste** la plus-value de cette agence dans la gouvernance du sport, dans ses objectifs affichés de soutien à la haute performance et de développement des pratiques
- ✓ **soulève** le manque de réalisme dans le positionnement de cette agence comme animatrice d'un réseau de financeurs autonomes dans les territoires
- ✓ **s'interroge** sur la garantie de la répartition équitable et neutre des subventions publiques, du niveau national jusqu'aux clubs, au regard de la mise à l'écart des agents des services déconcentrés de l'état
- ✓ **s'insurge** contre le mépris envers les personnels, informés par la presse des discussions autour de leur statut, de leur positionnement et de leur légitimité de représentation de l'Etat

Ainsi s'oppose fermement à la création de cette agence qui ne remplit pas l'objectif initial d'amélioration de la gouvernance du sport en France

Le SNAPS